

Au sommaire

6 ACTES COURANTS - IMMOBILIER

Copropriété. Décret du 22 décembre 2025 relatif au statut de la copropriété des immeubles bâtis

Cautionnement. Modalités d'appréciation du caractère manifestement disproportionné du cautionnement

9 DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

Conflit de lois. Pertinence d'une prestation compensatoire en présence d'un partage soumis à la loi britannique

10 ENTREPRISE

Sauvegarde et redressement judiciaire. Intégration dans le plan de redressement des créances identifiables, même contestées

Baux commerciaux. Prise en compte pour la résiliation du bail des loyers impayés au jour où le juge-commissaire statue

11 FAMILLE - PATRIMOINE

État civil. Défaut d'acte de naissance étranger et preuve de l'état civil par jugement supplétif

13 FISCAL

Plus-values. Exonération de plus-value des époux communs en biens : la résidence principale s'apprécie séparément pour chaque cédant

14 RURAL

Baux emphytéotiques. Conséquences pour l'acquéreur de l'extinction du droit réel dont dispose l'emphytéote sur les constructions

À LA Une

Ordonnance du 17 décembre 2025 portant recodification de la TVA

« **L**a chose la plus difficile à comprendre au monde, c'est l'impôt sur le revenu ! » aurait dit à son expert-comptable Albert Einstein, qui trouvait les formulaires américains complexes et illogiques. Que dire de la TVA ?

L'ordonnance n° 2025-1247 du 17 décembre 2025 procède à une recodification au sein du Code des impositions sur les biens et services (CIBS) de l'ensemble des règles relatives à la TVA avec pour objectif, exprimé par le gouvernement, de « renforcer la lisibilité du droit et la robustesse juridique du principal impôt national ». > **LIRE P. 1**